

---

M.E.S., Numéro 133, Vol. 2, mars – avril 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

---



## ***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***

### ***Mouvements et Enjeux Sociaux***

*Kinshasa, mars - avril 2024*

## ÉTUDES SOCIOLOGIQUES DU PHENOMENE FILLES-MERES ET SES CONSEQUENCES SUR LES FOYERS À KINSHASA

par

**Bruno LEMOBISA ZAKWA**

*Assistant, Institut Supérieur Pédagogique de Karawa (Nord-Ubangi)*

---

### Résumé

*La présente étude rend compte des transformations et conflits générés par le phénomène examiné dans certaines familles enquêtées dans la Ville de Kinshasa. En effet, le phénomène filles-mère prend son ancrage à partir de la crise socio-économique du pays, de la sous-information sur la sexualité responsable, de l'influence des pairs, des réseaux sociaux et autres.*

*Partant de la littérature spécialisée et des données empiriques issues des enquêtes menées, cet article a scruté les causes ou les motivations du phénomène filles-mères et son impact sur les familles. D'énormes conséquences sont ainsi observées, dont notamment les grossesses précoces, compromettant ainsi l'éducation et l'avenir des jeunes filles tout en leur faisant courir de graves dangers pour elles et leurs enfants.*

*De plus, la plupart de familles qui enregistrent des cas des filles-mères sont en proie à des conflits qui trouvent leur dénouement dans la violence, la haine, la délation, la discrimination, voire le divorce des parents.*

**Mots-clés** : Filles-mères, jeunesse, crise-économique, pauvreté, sexualité incontrôlée, grossesse précoce/indésirable, conflit familial

### Abstract

*The following text reports on the transformations and conflicts generated by the phenomenon examined on families in Kinshasa. This phenomenon is rooted in the socio-economic crisis of the country, the lack of information on responsible sexuality, the influence of peers, and social networks.*

*Based on specialized literature as well as empirical data from the field of inquiry, this article examined the causes/motivations of the unmarried phenomenon as well as its impacts on families. Enormous consequences are thus observed, causing early pregnancies, subsequently compromising the education and future of young girls while putting them in serious danger for themselves and the child. In addition, most families with single mothers are prey to conflicts which end in violence, hatred, denunciation, discrimination, or even divorce of the parents.*

**Keywords:** Single mothers, youth, economic crisis, poverty, uncontrolled sexuality, early/unwanted pregnancy, family conflict

### INTRODUCTION

Depuis des décennies, différents modes de vie sont constatés et devenus sources de pathologies sociales. Le phénomène filles-mères est l'une des manifestations de ces dernières. En République démocratique du Congo (RDC), ce phénomène a pris de l'ampleur avec l'extrême crise sociale qui frappe le pays en général, et la ville de Kinshasa en particulier. D'énormes conséquences observables sur les familles, motivées par l'extrême pauvreté, occasionnant des grossesses précoces qui compromettent par la suite, l'éducation et l'avenir des adolescentes en leur faisant courir de graves risques de stigmatisation et de santé, entraînant parfois leur mort ou celle de leur enfant.

L'expansion de ce phénomène à Kinshasa suscite des inquiétudes chez les parents qui voient diminuer la probabilité de mariage de leurs progénitures auxquelles ils convergent tous leurs sacrifices et actions éducatives. Ces inquiétudes s'accroissent avec la nouvelle charge sociale que la fille-mère introduit en famille, en cette période où la crise côtoie plusieurs ménages. Le

phénomène filles-mères a pris des proportions inquiétantes. R. Tshimanga Mukadi et al. notent qu'un ménage sur quatre en serait affecté et  $\frac{3}{4}$  de ces filles-mères vivraient chez leurs parents.<sup>1</sup>

À Kinshasa, ce phénomène contraint les habitants de cette ville, surtout des familles défavorisées, à trouver des mécanismes de survie. Pour beaucoup de filles, l'échange des faveurs sexuelles contre les avantages matériels ou financiers constitue un moyen de résister à ladite crise. C'est ainsi que s'observe le vagabondage sexuel par la jeunesse kinoise, au risque de compromettre l'avenir de cette catégorie de la population qui est l'avenir de la nation. Ce qui aboutit, à l'instar de A. Nkuanzaka, aux incidences diverses, généralement négatives : mortalité infantile et maternelle, naissances indésirées et un taux de morbidité accru chez les parents.<sup>2</sup>

Ikome Nda'Ombun<sup>3</sup>, fait remarquer que cette situation est amplifiée par le fait que la jeunesse vit dans la sous-information sur les méfaits que peut avoir une sexualité non responsable dans la vie sociale d'un individu. Ce qui conduit à l'exacerbation du phénomène d'enfants de la rue, la déperdition scolaire, les maladies et infections sexuellement transmissibles et le VIH/Sida, les grossesses précoces, etc. qui aggravent davantage la pauvreté et la désintégration sociale. En plus, l'UNICEF fait ressortir : qu'une (1) fille sur 5 et 1 garçon sur 4 ont eu des rapports sexuels avant l'âge de 18 ans, et seulement 3 jeunes sur 10 sexuellement actifs savent comment utiliser correctement et systématiquement un préservatif lors de leur première relation sexuelle<sup>4</sup>. Les jeunes sont exposés à un risque élevé de s'engager dans des comportements sexuels sans tenir compte des conséquences ; ce qui les expose aux infections sexuellement transmissibles, au VIH/Sida et aux grossesses non désirées.<sup>5</sup>

En Afrique subsaharienne, la sexualité préconjugale est intense, précoce, instable, multipartenaire, diversement justifiée, dépendant des caractéristiques socioéconomiques, socio-démographiques et socio-culturelles.<sup>6</sup> En RDC, la tranche d'âge de 10-24 ans représente 28% de la population dont 22% des jeunes de 15 ans ont déjà eu des rapports sexuels. Ce taux atteint 91% à 25 ans.<sup>7</sup> À Kinshasa, près de 7 jeunes sur 10 sont déjà sexuellement actifs à l'âge de 18 ans, l'âge médian au 1<sup>er</sup> rapport sexuel est de 15,98 ans ; 87,5% des jeunes filles comme des garçons ont eu volontairement leur 1<sup>er</sup> rapport, c'est-à-dire, un rapport consentant, non gratifié dans 84% des cas. Il s'agit le plus souvent d'un rapport non protégé et non conforme à la stratégie ABC (*Abstinence, Bonne fidélité, Condom*).<sup>8</sup>

L'autre fléau entraîné par le phénomène filles-mères, mais qui n'attire pas assez l'attention des analystes sociaux, c'est les conflits familiaux générés par la sexualité non contrôlée ou non responsable, troublant l'équilibre familial avec la dislocation et autres ruptures qui s'ensuivent. En effet, la plupart de familles qui ont des filles-mères sont en proie à des conflits qui marquent leur quotidienneté. Ces conflits trouvent fréquemment leur dénouement dans la violence, la haine, la diffamation, la discrimination, voire le divorce des parents dont l'ampleur ne peut laisser indifférent l'analyste social qu'est le sociologue.

<sup>1</sup> R. Tshimanga Mukadi et al., « Sexualité des jeunes en milieu scolaire dans la ville de Likasi en République Démocratique du Congo », Pan African Medical Journal, 2018. Disponible sur <http://www.panafrican-med-journal.com/content/article/31/34/full>, consulté le 15 février 2024.

<sup>2</sup> A., Nkuanzaka Inzanza, *La problématique de l'éducation à la vie familiale et sexuelle à l'école*, Mémoire de DES (inédit), Université de Kinshasa, 1997.

<sup>3</sup> Ikome Nda'ombun, *Jeunesse et sexualité dans la ville de Kinshasa. Cas de la prostitution dans la commune de Kisenso*, Travail de fin de cycle en Sociologie, Université de Kinshasa, 2003, p.24.

<sup>4</sup> UNICEF, *Rapport de la quatrième conférence Régionale des femmes Africaines*, 2008.

<sup>5</sup> Idem

<sup>6</sup> Chilman CS, Op.cit., p. 191.

<sup>7</sup> Idem

<sup>8</sup> B. K. Banza et J. Duchene, *Sexualité des écoliers de Kinshasa : de la guerre de libération à la libération sexuelle. Nécessité d'une éducation sexuelle libérée*, In Colloque International "Éducation, violence, conflits et perspectives de paix en Afrique" 2006. p. 34.

Dans ce travail, notre préoccupation principale est celle de savoir quelles sont les causes du phénomène filles-mères au sein des familles à Kinshasa ? Quelles sont les incidences négatives engendrées par ce phénomène ?

L'objet de cette étude est issu du fait familial que nous observons depuis un certain temps dans la Ville province de Kinshasa. À cette fin, nous nous sommes, dans la mesure du possible, tenu sans cesse au courant des faits en termes de conflits au sein des familles à Kinshasa. L'approche adoptée est essentiellement qualitative, c'est-à-dire documentaire, descriptive et analytique. Elle nous a permis de décrire et d'analyser les effets socio-culturels en rapport avec la famille et le phénomène filles-mères. La technique d'entretien semi-directif nous a permis de recueillir les opinions nécessaires. Élaborés autour des thèmes du sujet, les entretiens ont été réalisés auprès de trente-trois sujets dont 7 avec les responsables religieux et scolaires, 13 avec les chefs de ménage et 23 avec les filles-mères.

Tout lecteur avisé ne pourra s'empêcher de se demander si un tel échantillon de 33 personnes est-il acceptable ? La réponse est oui dans la mesure où l'enquête est totalement qualitative et nous avons aussi pris le soin d'intégrer dans l'échantillon les catégories nécessaires pour contextualiser et croiser les informations.

Dans cet article, nous avons présenté le fondement du phénomène filles-mères, analysé les considérations théoriques de l'émergence du phénomène filles-mères en RDC et à Kinshasa, décrypté les données issues de l'enquête et enfin, nous avons interprété les résultats. Une brève conclusion a mis un terme à cette étude.

## I. FONDEMENT DU PHÉNOMÈNE FILLES-MÈRES

Au cours de l'enfance, les amitiés sont principalement formées entre pairs de même sexe. À l'adolescence, celle-ci est plutôt caractérisée par une augmentation de l'intérêt et des contacts avec les pairs de l'autre sexe. L'éveil sexuel propre à la puberté vient ajouter une dimension amoureuse et sexuelle à certaines de ces relations et marque le début des relations.

En RDC, entre le début de l'adolescence et l'âge adulte, une majorité de jeunes expérimentent leur première relation sexuelle complète. En effet, l'âge des débuts des rapports sexuels s'avère une dimension cruciale à étudier étant donné que plus les jeunes deviennent actifs sexuellement tôt, comme l'a noté A. Thornton : « plus ils auront d'années et d'opportunités pour avoir des relations sexuelles, plus ils risqueront d'avoir de nombreux partenaires sexuels »<sup>9</sup>. De plus, les adolescents ne possèdent pas toujours les connaissances nécessaires concernant la sexualité et la contraception, ni la préparation et la confiance requises pour exiger les méthodes contraceptives. Ce qui conduit généralement au phénomène filles-mères dont nous tentons de déterminer l'origine de l'émergence dans les points suivants.

### 1.1. Émergence liée à la sexualité adolescente

Si tous les facteurs liés au fondement du phénomène étudié sont déterminants et influents, la sexualité adolescente est plus déterminante et plus influente. Cette dernière est une sexualité qui se pratique entre les jeunes avant l'âge de la majorité (avant 18 ans). Elle est également le fait que les jeunes pratiquent l'acte sexuel en dehors du mariage, une sexualité illégitime, c'est-à-dire, non reconnue par la communauté ou par la tradition ou par la loi. Bref une sexualité irresponsable et dont les conséquences conduisent notamment au phénomène filles-mères.

En effet, à Kinshasa, la jeunesse en général et les filles-mères en particulier, restent confrontées à plusieurs problèmes. Il s'agit des problèmes liés à l'éducation ou à l'information, à l'économie, d'ordre politique, culturel, de l'environnement physique, etc. L'ensemble de ces problèmes génère comme conséquences, non seulement la prolifération des maladies et infections

---

<sup>9</sup>A. Thornton, *The Courtship Process and Adolescent Sexuality*, *Journal of Family Issues Special Adolescent Sexuality, Contraception, childbearing*, 11(3), 1990, pp. 239-273.

sexuellement transmissibles, mais aussi et surtout des grossesses précoces (naissances indésirables). Dans ce contexte, deux types de facteur découlent, à savoir : les facteurs personnels et impersonnels.

## 1.2. Facteurs personnels

### 1.2.1. Des symptômes dépressifs

Le début de l'adolescence est marqué par une augmentation significative des symptômes dépressifs.<sup>10</sup> Cependant, comparés aux adolescents ayant préservé leur virginité, les jeunes actifs sexuellement ont de plus grandes probabilités d'être déprimés.<sup>11</sup> Il semble néanmoins que ces symptômes dépressifs élevés soient présents avant les débuts sexuels.

### 1.2.2. Du problème de comportement

Selon la théorie du syndrome déviant développée par R. L. Jessor et S. Jessor<sup>12</sup>, puisque les difficultés d'adaptation sont fortement corrélées entre elles, il est possible de croire qu'elles partagent des causes communes. Selon cette théorie, les comportements antisociaux, la consommation de substances psychotropes, le mauvais rendement scolaire, l'activité sexuelle précoce et les comportements sexuels à risque représentent diverses manifestations d'une disposition au risque qui se serait progressivement généralisée à l'ensemble des sphères de vie.

L'usage de substances illicites a également été associé à un nombre accru de partenaires sexuels et à une moins bonne application des méthodes contraceptives. Les adolescents qui consomment de l'alcool de façon abusive tendent à avoir significativement plus de relations et de partenaires sexuels, et à moins utiliser les préservatifs.<sup>13</sup>

Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer le lien entre l'usage du stupéfiant et les comportements sexuels à risque. En premier lieu, on peut s'attendre à ce que les situations où les jeunes consomment des substances psychotropes offrent aussi un contexte propice aux échanges sexuels.<sup>14</sup> En deuxième lieu, la désinhibition comportementale consécutive à la consommation d'alcool ou de drogue peut accroître la propension à initier ou à céder à des avances sexuelles et augmenter temporairement le désir sexuel<sup>15</sup>. En troisième lieu, sous l'influence de substances psychotropes, la clarté des messages envoyés et le jugement peuvent être affectés ; les jeunes peuvent alors être moins aptes à s'affirmer pour refuser les avances ou exiger le port du condom. Enfin, l'usage d'alcool ou de drogue pourrait aussi constituer une excuse pour adopter des comportements qui risqueraient autrement d'être désapprouvés<sup>16</sup> comme des relations sexuelles avec des partenaires multiples.

En résumé, ces études empiriques ont soutenu la théorie du syndrome déviant qui tendent à démontrer que les comportements antisociaux, l'usage de substances psychotropes, les relations sexuelles précoces et les comportements sexuels à risque sont fortement inter reliés et que leurs étiologies sont similaires. Ces auteurs ont observé à l'aide de modèles structuraux que l'utilisation

<sup>10</sup>B. L. Hankin, & Abramson, L.Y., « Development of gender differences in depression: An elaborated cognitive vulnerability-transactional stress theory », *Psychological Bulletin*, 2001, pp. 127,773-796.

<sup>11</sup>O. Hallfors et al., « Which comes first in adolescence - sex and drugs or depression? » *American Journal of Preventive Medicine*, 29, 2005, 163-170.

<sup>12</sup> R. L. Jessor et S. Jessor, *Problem behaviour and psychosocial development: a longitudinal study of youth*, New York, Academic Press, 1977, p. 143.

<sup>13</sup>Guo et al., « Developmental relationships between adolescent substance use and risky sexual behavior in young adulthood », *Journal of Adolescent Health*, 2002, 31 (4), pp. 354-362.

<sup>14</sup>Leigh & Stall, « Substance use and risky sexual behavior for exposure to HIV: Issues in methodology, interpretation, and prevention ». *American Psychologist*, 1993, 48 (10), 1035-1045.

<sup>15</sup>Berger & Levin et J.M. Berger & Levin, S.M., « Adolescent substance abuse and HIV/AIDS: Linking the system », *Journal of Adolescent Chemical Dependency*, 2(3-4), 1993, pp. 49-56.

<sup>16</sup>M. E. Ensminger., « Implications of longitudinal studies of delinquency for prevention research » Dans M.E. Ensminger et al. (Eds) « Preventing mental disorders: A research perspective. Department of Health and Human Services publication », (1987), pp. 140-148.

de méthodes contraceptives était complètement expliquée par les comportements de promotion de la santé au détriment des comportements problématiques. D'autres processus, comme les pratiques parentales et les caractéristiques des amis, pourraient apporter une explication additionnelle aux choix des adolescents en matière de sexualité des jeunes.

Tous ces facteurs dépressifs énumérés ci-dessus (alcool frelaté en vente libre, stupéfiants, etc.) sont présents dans notre milieu et favorisent, sans nul doute, une sexualité précoce conduisant au phénomène filles-mères dans ce milieu.

### **I.3. Facteurs interpersonnels**

#### **1.3.1. De la relation parents-enfants**

Au niveau de l'environnement familial, certaines pratiques parentales et caractéristiques de la dynamique parents-enfants semblent avoir des effets bénéfiques sur les pratiques sexuelles des jeunes. Les dimensions familiales associées à l'âge de la première relation sexuelle et aux effets ciblés dans la présente étude sont la supervision, le contrôle et l'établissement de limites par les parents, ainsi que l'autorévélation de l'enfant et le niveau de conflit dans la relation parents-adolescents.

La supervision parentale se définit comme le niveau de clarté des attentes qu'ont les parents envers leur adolescent au sujet des comportements, allées et venues et fréquentations. Cette pratique parentale était associée au délai de la première relation sexuelle<sup>17</sup> à un nombre moins élevé de partenaires sexuels de même qu'à une meilleure utilisation du condom et des autres méthodes contraceptives. Or, Kerr et Stattin soutiennent que la supervision parentale, telle que mesurée habituellement dans les études, semble refléter davantage le niveau de connaissances des parents des activités, amis et lieux fréquentés par leur enfant que leur niveau de supervision parentale réel.<sup>18</sup>

En Afrique comme en RDC, les conflits au sein de la famille sont souvent fréquents et intenses durant la période de l'adolescence. Bien que le lien spécifique entre les conflits familiaux et les pratiques sexuelles des jeunes ait été négligé dans la littérature, des études ont démontré que les adolescents vivant dans des familles très conflictuelles, étaient plus susceptibles à s'affilier avec des pairs déviants et à adopter des comportements socialement indésirables.<sup>19</sup>

#### **1.3.2. Des amis**

En matière de sexualité, les amis peuvent servir de modèles et d'agents facilitants. Ils peuvent procurer des conseils et une marche à suivre, offrir leur approbation et donner accès à des contextes où les relations sexuelles peuvent être initiées.<sup>20</sup> Parce que les adolescents démontrent un niveau de conformité particulièrement élevé à l'influence de leurs pairs, les normes véhiculées dans leur groupe d'amis influencent considérablement leurs choix sexuels.

Par ailleurs, les jeunes qui présentent des problèmes de comportement ont tendance à s'affilier les uns aux autres, puisque les groupes formés de jeunes ayant des comportements problématiques valorisent et renforcent généralement la violation des règles sociales.

---

<sup>17</sup>D. M. Capaldi, et al., « Heterosexual risk behaviors in at-risk young men from early adolescence to young adulthood: Prevalence, prediction, and association with STD contraction », *Developmental Psychology*, 38(3), 2002, pp. 394-406.

<sup>18</sup>M. Kerr & U. Stattin, « What parents know, how they know it, and several forms of adolescent adjustment: Further support for a reinterpretation of monitoring », *Developmental psychology*, 36, 2000, pp. 366-380.

<sup>19</sup> Nkuanzak I., *Op.cit*, p.12.

<sup>20</sup>D. Rowe, D., M. Linver, « Smoking and addictive behaviors: Epidemiological, individual, and family factors ». In J. Turner & L. Cardon (Eds.), « Behavior genetic approaches in behavioral medicine: Perspectives on individual differences », New York, Plenum, 1995, pp. 67-84.

## II. CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES DE L'ÉMERGENCE DU PHÉNOMÈNE FILLES-MÈRES EN RDC ET À KINSHASA

L'émergence du phénomène étudié en RDC résulte de plusieurs effets de l'environnement social, mieux, de transformations au niveau des familles congolaises.

### 2.1. De la crise socio-économique

La RDC connaît aujourd'hui une crise multiforme qui s'est amplifiée depuis des décennies. En effet, nombreux sont ceux qui soutiennent que cette crise a une dimension internationale. En admettant ce point de vue, on reconnaît que la situation économique et sociale au Congo est fonction du système économique international et est en train de se mondialiser et dont le siège se trouve au Nord. Nous pensons comme Mbaya Mudimba et Fridhelm's que la crise que traverse le Congo est unique en son genre et que son intelligence nécessite des analyses approfondies<sup>21</sup>. Cette crise généralisée n'épargne aucun secteur de la vie. Déjà en 1982 Makwala avait noté que « la période qui va de la zaïrianisation à nos jours est marquée par une crise qui, au Zaïre, a semblé avoir pris une coloration particulière. Cette crise y est persistante, globale, mais surtout rebelle à toutes les thérapies »<sup>22</sup>.

Il s'agit essentiellement de la crise du secteur formel et le degré de régression de l'économie congolaise est tel que d'aucuns parlent de la reconstruction totale de cette dernière<sup>23</sup>. Depuis les années 80, la crise économique et les politiques d'ajustement structurel se traduisent par une baisse sensible des revenus des populations.

Cette baisse a concerné les ruraux dans les périodes de chute des prix aux producteurs des produits de rente (café, cacao, coton, arachide, huile de palme). Elle concerne aussi les citadins du fait de la réduction des emplois salariés et du blocage du salaire, tant dans les secteurs publics que privés.

À cette baisse tendancielle, s'ajoute un accroissement d'instabilité des revenus. La crise, en réduisant le revenu des ménages, a ralenti le puissant mouvement de scolarisation qui a caractérisé l'Afrique après les indépendances ; dans certains pays, on a même connu des scolarisations brutes, c'est-à-dire une diminution de l'effectif des enfants scolarisés<sup>24</sup>, alors que la croissance démographique augmente chaque année le nombre de candidats à la scolarisation.

Depuis 1997, la RDC continue à connaître des sérieux problèmes pour son développement. Les deux guerres de 1996 et de 1998, et le manque de volonté politique ont conduit le pays au gaspillage des ressources nécessaires à la production, aussi au déclin du secteur agricole, à l'absence de planification, à l'inflation monétaire, à l'insuffisance des crédits budgétaires en faveur des secteurs productifs et sociaux. À ceci, il sied d'ajouter la corruption, la fraude fiscale et douanière qui sont des maux qui sont à la base de la crise socio-économique de notre pays et qui perdure.

Cette évolution négative de l'économie nationale explique l'accélération de la paupérisation de la population, et a des répercussions sur le développement du pays. Suite à cette crise, bon nombre de parents sont dans l'impossibilité totale de subvenir aux besoins fondamentaux de leurs enfants.

La pauvreté sans croissance qui en résulte entraîne de nombreuses filles adolescentes à se livrer au commerce sexuel, avec comme conséquences les grossesses précoces, notamment.

<sup>21</sup>Mbaya Mudimba et Fridhelm's, *Secteur informel au Congo-Kinshasa : Stratégie pour un développement endogène*, Kinshasa, Ed. University Africaine, 1990, p.45.

<sup>22</sup>Makwala, M., Cité par Mbaya M. et Friedlem's, *Idem*, p.45.

<sup>23</sup>Mbaya M. et Friedlem's, *Op. cit.*, p.45.

<sup>24</sup>J. Caussy et J. Vallin, (Sous la direction de), *Crise et population en Afrique, Crises économiques, Politique d'ajustement et dynamique démographique*, Études du CEPED, n°13, 1996, p.183.

## 2.2. De la pauvreté

La pauvreté est aussi une cause majeure de l'accroissement des filles-mères dans notre pays. Quand elles se trouvent dans le besoin que les parents devraient combler, et qu'ils n'y parviennent pas, la fille peut décider de se prendre en charge en recourant à la prostitution qui est devenue le troisième commerce mondial après la vente des drogues et le trafic d'armes.

D'après l'UNESCO, l'exploitation et la prostitution qui multiplient le nombre des filles-mères sont de toute évidence liées à la désagrégation de la famille, le fruit de la misère et de la famine. La plupart des ménages des fonctionnaires de l'État connaissent des perturbations, car ils travaillent presque bénévolement et se trouvent sans ressources nécessaires pour subvenir aux besoins de leurs ménages. Ainsi, à cause de la famine qui existe dans certaines familles, le système de délestage alimentaire, ce qui veut signifier tout simplement que le manger est donné à tour de rôle. Bref, le fait que chaque membre de la famille apporte quelque chose pour la survie de celle-ci, l'autorité parentale s'est émoussée et les jeunes filles comme les jeunes garçons, se lancent dans des comportements défectueux, tels que la mendicité, le vol, les crimes et la prostitution. De là résulte la dépravation des mœurs.

## 2.3. De la prostitution

La prostitution constitue un phénomène qui date de longtemps parce qu'il tire ses origines dans un passé lointain. Elle est un fléau qui touche le monde entier. La RDC n'échappe pas à ce phénomène. Elle est l'un des plus vieux métiers du monde. Toutefois, elle est principalement un métier féminin, et la plupart des consommateurs de la prostitution sont des hommes. D'après Shomba Kinyamba « la pratique prostitutionnelle est caractérisée par l'absence de choix de partenaire et la satisfaction des besoins économiques de la femme par le client ».<sup>25</sup>

Ce faisant, les filles vont au gré de vague et mettent leurs corps en jeu pour avoir de quoi manger, de quoi se vêtir, pour payer leurs frais scolaires, et parfois, pour assister financièrement et matériellement leurs parents et leurs membres de famille en difficulté.

Il se manifeste en effet une dégradation des valeurs traditionnelles qui entraîne aussi une perversion sexuelle qui, à son tour, favorise de nombreuses naissances hors mariage et la destruction de l'avenir des jeunes filles encore immatures. Étant par exemple à l'âge de 12 ans et entretenant des rapports sexuels à cet âge, la fille est incapable d'assurer les responsabilités parentales. Elles deviennent un problème pour leurs familles déjà malades de la pauvreté. Ce genre des filles sont retrouvées partout, et surtout dans des endroits chauds où elles peuvent facilement trouver des hommes pour les exploiter.

## 2.4. Des abus sexuels

L'abus sexuel est une agression qui étouffe, broie et humilie l'âme et le corps des jeunes filles. L'abus sexuel des jeunes adolescentes peut se traduire de manière directe et immédiate par une grossesse imprévue ou l'infection du VIH/ SIDA. À long terme, ce type d'abus semble associé à la réplique de ces deux résultats adverses, et c'est sous forme de deux mécanismes. Premièrement, le fait d'avoir subi comme jeune personne des mauvais traitements a été lié à la prise des risques sexuels pendant l'adolescence. Deuxièmement, il a été associé à la victimisation sexuelle ultérieure des femmes.

La question de savoir si l'abus sexuel d'enfants est la cause directe des problèmes de santé, y compris en matière de santé de la reproduction, reste posée parce que beaucoup de facteurs qui font courir des risques d'abus sexuels à un enfant sont les mêmes que ceux qui l'exposent ultérieurement à des conséquences négatives sur le plan de la santé. Ce facteur regroupe l'instabilité familiale, la psychologie parentale, le délaissement des enfants et les mauvais

---

<sup>25</sup> S. Shomba Kinyamba, *La prostitution, son vrai visage au Zaïre*, Lubumbashi, Éd. Africa, 1987. pp.16-17.



traitements qui leur sont infligés, l'appartenance à une classe sociale défavorisée, le chômage, l'abus d'alcool et d'autres drogues par les parents ainsi que la pauvreté<sup>26</sup>.

En outre, il faut dire que nombre de filles sont devenues mères en RDC car les crimes de violences sexuelles sont commis et le sont encore par tous les belligérants, forces régulières, groupes armés nationaux et étrangers.

### **2.5. De l'influence des pairs**

Les adolescents sont aussi appelés la « fleur de la jeunesse », et c'est à cette période que les désirs sexuels culminent en eux. Cela dit, dans cette période, les jeunes cherchent à se découvrir, c'est-à-dire, les garçons veulent connaître les filles et vice versa.

À Kinshasa, la plupart de ces adolescents pensent aujourd'hui qu'être amoureux les autorise à avoir des relations sexuelles. En voulant trop imiter le comportement des autres, plusieurs adolescentes se sont retrouvées enceintes. Celles-ci veulent s'habiller, se maquiller, bref, paraître comme les autres sans tenir compte des moyens financiers disponibles.

Les jeunes devenus consommateurs des valeurs et producteurs dans la construction de nouvelles sociétés, influencent les autres à faire comme eux. Ces jeunes confondent passion et amour, convoitise et attachement sincère. Une adolescente qui a un copain et qui n'a pas eu de relations sexuelles est une fille exceptionnelle, dans un environnement fait d'imitation.

Ces filles s'entretiennent de leurs exploits sexuels et se vantent des cadeaux reçus de ces apports comme pour dire aux autres de faire comme elles. Aujourd'hui, le constat est que ces filles aiment plus l'argent d'une personne que la personne elle-même, se laissent emporter par ce vent qui souffle devant elles.

Plusieurs problèmes résultent de la mauvaise pratique de la sexualité entre les jeunes sur les plans moral et social. L'acte se fait souvent en cachette et personne ne se dit totalement satisfaite car, au lieu de vivre l'amour profond, ces jeunes n'y trouvent qu'un moment sexuel passager et sont obligés à continuer leurs recherches en espérant trouver mieux un jour, simplement parce qu'elles veulent être comme les autres. Bref, la responsabilité de chacun serait de réfléchir sur chaque acte à poser et savoir choisir ses amis pour échapper à l'influence néfaste des pairs.

### **2.6. De l'influence des médias et des réseaux sociaux**

Dans la ville de Kinshasa, les mass médias entraînent une dépravation des mœurs surtout chez les jeunes avec les multiples chaînes de télévision. Les enfants se lancent dans le monde des adultes surtout quand ils sont en contact avec la télévision. Celle-ci leur apporte l'opportunité de changer de comportement, plonge l'enfant dans un autre monde culturel et peut modifier tout ce qu'il a reçu comme valeurs morales dans la famille et à l'école voire à l'église. Les jeunes sont vite informés dans ce domaine et très souvent, grâce aux médias. Les informations reçues ne sont toujours pas les bonnes.

Ce qu'il y a de nouveau, c'est le degré de nudité et de poses provocatrices que les réseaux sociaux offrent aux utilisateurs. Actuellement, les images et messages de réseaux sociaux désorientent grandement les jeunes, au point de conduire au vagabondage sexuel.

Au regard de ce qui précède, il est d'une importance fondamentale de chercher à connaître et à comprendre les facteurs qui sont à la base du phénomène filles-mères dans la Ville de Kinshasa, plus précisément dans la commune de Lemba. C'est l'objet essentiel du quatrième chapitre.

---

<sup>26</sup>Family Health International, « les rapports sexuels non consentis », [www.fhi.org](http://www.fhi.org), p.4, volume 23, numéro 4, 2005, consulté le 24 février 2023.

### III. ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE DANS LA COMMUNE DE LEMBA

Après avoir réalisé des entretiens avec les informateurs autour du thème sous examen, plusieurs opinions ont été émises. Dans la ville de Kinshasa en général, et particulièrement dans la commune de Lemba, le phénomène filles-mères est bien visible dans le vécu des jeunes filles.

Sans être très différent des traits caractéristiques décrits ci-haut, la commune de Lemba passe pour l'une des communes où les filles-mères sont aperçues en grand nombre. Des informations reçues, il ressort que ce phénomène était au départ causé par la sexualité non contrôlée des jeunes. Ceux-ci sont généralement issus de familles pauvres et dont les enfants n'étaient ni contrôlés ni éduqués sexuellement ; ce qui est à l'origine d'énormes conséquences actuellement. Il s'est accru une certaine dimension au point que cette pathologie sociale devient par moment normalisée.

#### 3.1. Le contenu informatif et distinctif des répondants

La plupart des jeunes filles ayant fait l'objet de notre enquête ont dévoilé qu'elles ont eu leur première expérience sexuelle à 13-14 ans et que pour la plupart, la première maternité était intervenue à 15-16 ans. Aussi, les informations recueillies montrent qu'en moyenne, les filles-mères interrogées ont 2 enfants.

Ce constat apparaîtrait normal si nous étions dans la société traditionnelle où l'idéal de la virginité et du mariage amenait les parents à marier leurs filles à bas âge. Mais, la société urbaine moderne, avec toutes ses contraintes et valeurs, laisse à la fille l'opportunité de développer tous ses talents au même titre que le garçon. C'est pourquoi, à l'âge de 14 à 17 ans, ces jeunes filles-mères seraient normalement à l'école pour suivre une formation qui les rendrait utiles dans la société moderne. Cependant, force est de constater que la majorité d'entre elles sont soit sans instruction, soit d'un niveau d'études assez bas, études qu'elles ont interrompues évidemment à la suite de leur grossesse brusque.

Des entretiens avec les responsables religieux et scolaires, il s'avère que cette situation des jeunes filles affecte toute la société autour d'elles et l'intensité de la sexualité chez elles est très élevée qu'elle ne l'était avant. D'après ces informateurs, les adolescentes avaient une autre considération avant ; Elles étaient vues comme étant des enfants en pleine croissance, mais aujourd'hui elles sont toutes adultes parce qu'elles sont dans l'entière liberté, se permettent de tout faire, prétendent connaître tout sur la vie au point d'entretenir des relations sexuelles avec les hommes mariés, voire plus âgés.

Un autre constat aussi important qui ressort de nos entretiens, c'est que nombre d'enquêtés, toutes catégories confondues, attestent que la quasi-totalité des filles-mères sont issues des familles très modestes. Ces dernières sont pour la plupart des vendeurs, des mécaniciens et des sans emploi, dont les maigres revenus se répercutent négativement sur la vie des membres de leurs familles. Ce qui laisse présager sur les circonstances de la survenance des grossesses de la plupart d'entre elles.

#### 3.2. Les données des répondants sur la lutte pour la survie

Face à une pathologie sociale, toute communauté réagit dans un sens comme dans un autre pour lui trouver une thérapeutique appropriée. Le phénomène filles-mères a fait l'objet de plusieurs initiatives tant au niveau des ménages que des victimes (filles-mères) elles-mêmes. À l'échelle des filles-mères, il a été enregistré par-ci par-là quelques actions d'autodéfense ayant conduit à la lutte pour essayer de soulager la charge. L'extrait ci-après en témoigne :

*« J'ai observé depuis un moment que certaines filles, ayant été chassées de la maison à la suite des grossesses indésirables, sont plongées dans la débrouillardise, la quémanderie, le petit commerce, le tout visant à lutter contre la pauvreté, mais surtout à essayer de trouver les moyens de survie ».*

(Entretien avec un responsable religieux, le 17 avril 2023).

Au niveau des familles ou ménages qui ont le monopole de l'encadrement familial et qui ont l'obligation d'imposer l'ordre, d'éduquer, d'orienter et assurer aux enfants une construction d'un avenir meilleur, plusieurs mesures et initiatives, chaque famille à sa manière, ont été menées pour tenter de lutter contre le phénomène précité. Certaines familles des filles-mères du quartier ont initié des actions pour essayer de limiter les dégâts. À ce sujet, certains se sont exprimés en termes:

*« Peu importe ce qui est arrivé à notre fille, nous lui assurerons l'encadrement par tous les moyens possibles » ;*

*« L'encadrement de la fille ainsi que de sa grossesse est crucial non seulement pour la vie de la fille enceinte, mais aussi pour la réputation de la fille et de notre famille ». (Propos recueillis auprès de certains parents, le 14 octobre 2023).*

D'autres familles, notamment celles moins dotées économiquement et socialement de moyens essayent d'encadrer leurs filles avec les moyens de bord. Et si les choses ne se passent pas comme prévu, la fille serait contrainte de chercher soi-même des solutions çà et là. D'où, la fille va devoir s'exposer aux éventuels risques et dangers. Le propos de ce parent en dit long :

*« Il m'arrive très souvent de perdre le contrôle de mes filles, car par moment je ne les reconnais plus, elles deviennent de plus en plus audacieuses et prétentieuses ». (Propos recueillis d'un parent, le 15 octobre 2023).*

### **3.3. L'encadrement des filles mères par les médias**

Certains médias dont Radio Okapi organisent des émissions avec des invités pour essayer d'encadrer des filles-mères. Cet encadrement consiste à sensibiliser les filles, les motiver, leur parler sur comment se protéger, comment éviter les grossesses précoces, d'aller voir des médecins pour se protéger et protéger sa grossesse. Ces médias vont même plus loin pour interpeller certaines familles ou personnes de toujours parler ou dialoguer avec des filles sur tous les sujets, en évitant d'aborder des sujets tabous. À ce sujet, ci-dessous, certaines familles, s'appropriant de ce type de sensibilisation, ont réussi à encadrer leurs filles, d'autres réussissent à établir des cadres pour des dialogues conviviaux. C'est ce qui ressort du propos suivant :

*« Parfois les sensibilisations ont une certaine répercussion positive sur les comportements des jeunes de notre quartier ». (Entretien accordé à un parent, le 20 octobre 2023).*

*Certains messages interpellateurs nous secourent, mais l'influence que subissent certaines filles par leur entourage ont toujours fait l'objet d'un obstacle pour l'encadrement ». (Entretien accordé à un parent et éducateur scolaire, le 23 octobre 2023).*

La sous-information de certaines familles ainsi que la non-régularité de ces genres d'émission par les médias ont considérablement ralenti l'éradication du phénomène sous examen. Ce faible encadrement permet certes au phénomène de refaire surface à tout moment.

Dans l'ensemble, nous constatons que les actions menées ou les initiatives prises n'ont pas été en mesure d'éradiquer le phénomène filles-mères à Kinshasa. Si la faille se situe du côté des familles qui se montrent par moment laxistes ou irresponsables aux moindres difficultés rencontrées vis-à-vis de leurs filles, il faut noter également que le pouvoir public n'a pas joué son rôle pour l'éradication du phénomène.

À tous les niveaux, le pouvoir public s'est montré peu soucieux vis-à-vis de ces marginaux sociaux qui s'exposent fréquemment au danger dans la capitale congolaise. De manière générale, les filles-mères sont vite influencées par les comportements de la rue sans même qu'elles ne soient encadrées par un fonds social ni par une Organisation Non Gouvernementale. À Lemba où nous avons mené nos enquêtes, il nous a été montré des filles-mères qui ont été chassées et abandonnées. Cette insouciance par le pouvoir public telle que dénoncée, est de nature à aggraver et à perpétuer le phénomène.

#### IV. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

La pathologie sociale, particulièrement celle de l'environnement familial, est un vieux phénomène, comme le soulignent plusieurs chercheurs et enquêteurs. Elle est, d'après les auteurs, principalement liée au manque d'information de base au niveau des agences de socialisation. Ce manque de socialisation et/ou dialogue a aussi stimulé l'introjection d'une maladie sociale chez les jeunes qui, ayant manqué à l'éducation, se valorisaient comme individus urbains par des actes d'égaré mimétique. Souvent, ces adolescentes et ces jeunes filles formaient des groupes qui se retrouvent en des conversations de rue leur permettant de s'influencer mutuellement.

Certes, le phénomène filles-mères remonte à une époque ancienne, mais elle revêtait une autre nature, provoquée par d'autres facteurs que ceux à la base du phénomène filles-mères analysé dans la présente étude. L'examen des opinions des enquêtés ci-haut présentées est susceptible de dévoiler les dynamismes sur lesquels repose ce phénomène dans la ville de Kinshasa ainsi que sa persistance.

La compréhension des opinions des informateurs telles que formulées dans le point précédent, requiert d'être inscrite dans un double registre, à savoir : celui de la survenance des grossesses comme étant la principale cause du phénomène et celui du rapport social entre filles-mères et conflits familiaux. Le décryptage de toutes les opinions émises par les enquêtés atteste qu'elles se ramènent à ces deux paramètres. En effet, le phénomène filles-mères ainsi que sa persistance, rentrent dans l'ensemble des manifestations de la crise générale qui caractérise les familles kinoises de manière générale, et le quartier Herady dans la Commune de Lemba, de manière particulière. Cette crise est à analyser tant au niveau des causes que des conséquences.

##### 4.1. Survenance des grossesses comme cause principale de filles-mères

Nous analysons ici tous les éléments de la situation qui ont concouru à l'apparition de la grossesse qui a rendu mère la fille, adolescente ou adulte. Ces éléments sont multiples, mais nous ne discutons seulement que de ceux qui sont significatifs au regard des résultats de nos enquêtes.

Du point de vue de la survenance, les opinions recueillies montrent bien que la survenance de la grossesse a été un acte involontaire. Ces filles sont tombées enceintes, comme elles le disent elles-mêmes, "par accident". De nos entretiens avec elles, il s'est dégagé que nombreuses en sont arrivées précocement à la grossesse par l'ignorance de leur cycle menstruel. Comme pour dire, les conversations, et mêmes les fausses informations, qu'elles avaient glanées auprès de leurs amies ne les ont pas épargnées. Autrement dit, ce manque d'encadrement ou d'informations et de formation fiables, a amené ces mineures à payer ce lourd tribut. Le témoignage de cette fille-mère enquêtée corrobore notre analyse : *«C'était seulement lors de mon premier coït que je m'étais malheureusement vue enceinte»*<sup>27</sup>.

D'autres filles-mères par contre, n'ont pas pu éviter la grossesse en dépit de la connaissance qu'elles avaient sur leur cycle menstruel ainsi que sur les méthodes contraceptives. Sans le vouloir, elles se sont retrouvées enceintes parce que ne pouvant pas résister à la pression ou aux bousculades du partenaire, soit aussi parce que ce dernier avait refusé le port du préservatif, soit encore parce qu'elles ont offert les faveurs sexuelles en période d'ovulation sous contraintes. C'est donc la faiblesse à la fois physique, morale et matérielle qui a exposé la jeune fille à la grossesse, la rendant ainsi précocement mère. Les déclarations d'une fille-mère corrobore nos analyses : *« Je me rappelle ce jour-là j'étais dans ma période d'ovulation mais je ne pouvais pas lui refuser, il (partenaire) était comme mon sauveur qui me venait en aide matériellement et/ou financièrement »*<sup>28</sup>.

Nombre d'enquêtés ont affirmé que certaines grossesses de filles ont été des actes délibérés. Ceci parce qu'il y avait des filles qui pensaient contraindre leurs partenaires au mariage par le fait de la grossesse, alors que d'autres voulaient défier les parents qui s'opposaient à un éventuel mariage. Deux filles-mères ont corroboré nos analyses, par leurs témoignages : *« J'aimais tellement mon partenaire qu'il était "beau". Alors, je pensais que la grossesse faciliterait le lien pour le mariage »* ;

<sup>27</sup>Propos recueillis auprès d'une fille-mère le 26 octobre 2023.

<sup>28</sup>Propos recueillis le 26 octobre 2023.

« Je suis tombée enceinte à cause de mes parents parce qu'ils croyaient me donner tout. Il y a des choses que les parents ne vont jamais offrir... »<sup>29</sup>.

Dans un cas comme dans un autre, certaines enquêtées nous avaient révélé leur intention d'avorter pour échapper aux sanctions parentales, mais elles se sont résignées par manque d'argent pour payer les soins y afférents.

#### **4.2. Situation sociale des filles-mères face aux géniteurs de leurs enfants et à leurs belles familles**

À en croire les enquêtés, les filles-mères sont souvent abandonnées et même méconnues par les auteurs de leurs grossesses et, par voie de conséquence, ne sont pas acceptées par leurs "belles-familles". Elles vivent ainsi en rupture totale avec leurs anciens amants. Cet état des choses les contraint à vivre avec leurs enfants sous le toit parental avec toutes les conséquences que cela implique. Quelques-unes parmi elles continuent à entretenir des rapports avec les géniteurs de leurs enfants avec espoir d'être récupérées un jour par la belle-famille ou prises en mariage par l'auteur de la grossesse.

Cependant, les garçons (géniteurs) se retrouvent souvent dans l'impossibilité de payer la dot et prendre les filles en mariage selon les normes de la société. Dans le même ordre d'idées, certains enquêtés, notamment des responsables religieux, ont souvent constaté que le maintien des rapports avec l'auteur de la première grossesse et la longue attente de la filles-mères au lieu d'être un moment de méditation et de remise en question pour elles, c'est plutôt un autre bébé qui s'annonce. D'où, des difficultés supplémentaires qui surviennent par manque d'encadrement social.

#### **4.3. Rapports de conflictualité entre filles-mères et parents**

La survenance de la grossesse chez la fille adolescente et sa maternité précoce perturbent les rapports sociaux au sein de sa famille. Les opinions recueillies montrent qu'elles génèrent des rapports conflictuels de natures diverses entre les différents acteurs de la vie familiale. Ces conflits brisent naturellement l'harmonie familiale et, le cas échéant, peuvent entraîner la rupture de la famille tout entière. Nous analysons d'abord les enjeux de ces conflits et, ensuite, leurs acteurs et enfin, leurs manifestations.

##### *4.3.1. Enjeux des conflits familiaux*

D'après une analyse poussée, il ressort de nos entretiens avec les filles-mères et leurs parents que les conflits qui déchirent leurs familles se structurent autour de trois enjeux majeurs :

- *Le premier enjeu est relatif à l'honorabilité de la famille entamée par la grossesse et la maternité de la fille adolescente :*

Du point de vue de parents et des autres membres, ces filles-mères ont jeté de l'opprobre sur la famille du fait qu'elles sont intervenues hors-mariage, c'est-à-dire en dehors des normes sociétales. Comme nous le savons, l'idéal de tout parent, surtout africain, est de marier sa fille suivant les règles établies en la matière. Ce qui procure au parent non seulement l'honneur d'avoir fait preuve d'une bonne socialisation assurée à sa fille mais aussi tous les avantages matériels y relatifs au travers de la dot. Mais, la fille adolescente qui tombe enceinte (précocement) et accouche hors mariage (le mariage étant le seul espace idéal où se consomme le sexe) montre par là sa mauvaise éducation et prive les parents de la dot qui aurait couronné tous les sacrifices consentis en sa faveur. Cette situation ne peut qu'alimenter les conflits au sein de la famille en mettant en opposition la fille-mère et ses parents.

<sup>29</sup>Propos recueillis le 11 décembre 2023.

- ***Le deuxième tient à la nouvelle charge socio-économique que la fille-mère introduit dans la famille :***

Il sied de rappeler ici que la plupart des familles de la ville de Kinshasa en général, et de la commune de Lemba en particulier, sont d'un faible niveau économique et social de vie. Elles rencontrent des difficultés pour nouer les deux bouts de mois. C'est par la débrouille qu'elles parviennent à survivre<sup>30</sup>. Si les parents éprouvent déjà des difficultés pour subvenir aux besoins de leurs propres enfants, celles-ci se complexifient davantage avec la maternité d'une fille adolescente qui par ce fait accroît le nombre des personnes en charge. Cette situation accroît la frustration des parents qui ne savent à quel saint se vouer en cette période de basse conjoncture économique. Ainsi, la pauvreté des parents autant qu'elle amène les adolescentes à la licence sexuelle qui les rend filles-mères, autant elles suscitent les conflits entre parents et filles-mères.

- ***Le troisième enjeu résulte des nouveaux rapports sociaux introduits dans la famille à la suite de la progéniture de la fille-mère :***

Celle-ci est une nouvelle donne avec laquelle les autres membres de la famille doivent désormais compter. Elle rend grands parents ceux qui étaient jusqu'ici parents, double des statuts d'oncle et tante ceux qui n'étaient que simple enfants. Ce qui appelle de ces derniers des nouvelles attitudes et des nouveaux comportements à l'égard du (de la) petit(e) fils ou fille, du neveu ou de la nièce. Et si ces rapports sont mal négociés, cela entraîne généralement un dysfonctionnement ou des troubles entre la mère de l'enfant et les autres membres de la famille. En définitive, l'enfant devient l'enjeu même du conflit.

#### 4.3.2. *Les agents et la manifestation des conflits.*

L'étude a démontré que le phénomène fille-mère engendre des conflits dans la famille et brise son harmonie. Les affrontements ou les heurts intentionnels surviennent souvent dans les familles à la suite des grossesses et maternité précoces des adolescentes. Ils peuvent, s'ils ne sont pas gérés, conduire même à la fragilisation complète de la famille, et même à sa dislocation.

Dans nos entretiens avec les familles, il s'est dégagé que l'avènement de la fille-mère occasionne souvent des disputes entre les parents d'une part, et altère la confiance et la concorde entre ceux-ci et les autres enfants (surtout les autres filles). Cela conduit parfois le père à répudier ou renvoyer la mère de la fille-mère comme nous l'a révélé une de nos enquêtées dont la mère avait subi ce sort suivant ses propos: « À la suite de la survenance de ma grossesse, mon père avait décidé de chasser ma mère de la maison, pensant qu'elle était complice à moi »<sup>31</sup>.

Aussi, ces filles-mères se voient souvent expulsées du toit familial par leurs parents. Les querelles se multiplient au quotidien entre enfants autour de certains avantages dont ils ne bénéficient plus à cause notamment de la fille-mère. Toutes ces circonstances polluent le climat au sein de la famille et anéantissent toute possibilité de son épanouissement.

Les conflits familiaux qui font suite à la présence de la fille-mère impliquent plusieurs acteurs dont l'interaction influe sur la dynamique de la vie familiale. Parmi eux, nous citons :

- ***Parents (père et mère de la fille-mère) :***

En fait la présence d'une fille-mère dans la famille fait naître des conflits entre les parents. Généralement, le père accuse la mère d'être complice à sa fille, d'avoir tu les « bêtises » de sa fille alors qu'elle en était informée, de ne lui avoir pas assuré une bonne éducation. Ces imputations vont jusqu'à des graves allégations telles que "telle mère, telle fille". En d'autres termes, pour le père, la fille n'a fait que reproduire le comportement de jeunesse de sa mère. Les conflits qui

<sup>30</sup>R. Nambuwa Bila Lenge, *Construction sociale de la sécurité alimentaire et dynamique de la solidarité dans les ménages de Kinshasa : Essai d'analyse socio-anthropologique*, Thèse de doctorat en cotutelle, Université de Kinshasa & Université de Liège, 2021.

<sup>31</sup>Propos recueillis le 16 décembre 2023.

résultent de ces accusations se manifestent soit par des querelles entre les deux parents, soit par des violences verbales (injures) du père à l'endroit de la mère, soit par la violence physique (bagarre entre parents), soit par une expulsion temporaire ou définitive de la mère du toit conjugal.

Cette attitude du père vis-à-vis de la mère découle des traditions africaines qui responsabilisent la femme en général de l'éducation des enfants, surtout des filles. Tout dérapage de leur part lui est directement imputé en dépit des charges qu'elle assume aujourd'hui dans la vie urbaine. C'est elle qui est devenue, du fait de la crise socio-économique, l'actrice principale de la vie familiale grâce aux activités qu'elle exerce. Ces activités, la mettent hors ménage toute la journée, l'empêchant d'avoir un contrôle suivi sur la vie de ses enfants. L'homme se disculpe, prétextant n'avoir pas le temps à passer à la maison pour dialoguer avec ses enfants (filles). Ce malentendu fait que la mère sort toujours victime d'une telle situation ; alors que le problème de l'éducation incombe à tous les parents, c'est-à-dire au père et à la mère.

**- Parents et fille-mère :**

Ici, on assiste au second degré au conflit entre parents et filles-mères. Ce conflit est dû au fait que les parents accueillent négativement la maternité précoce et hors mariage de leur fille. Au-delà de la charge supplémentaire que cela entraîne pour la famille, ils (les parents) considèrent que, par son acte, la fille-mère les a déshonorés et mérite par conséquent, une sanction proportionnelle. Celle-ci va de la punition à l'expulsion du toit parental en passant par des privations de tout genre. D'après les parents des filles-mères que nous avons interrogés au cours de notre enquête, cette attitude tient à la nécessité de corriger la coupable, mais aussi à dissuader toute velléité similaire de la part des autres filles. Ci-après les propos d'un père d'une fille-mère : « *Le premier réflexe qui vient à l'esprit c'est l'expulsion de la fille indisciplinée, parce que je ne supporte pas la voir chez moi* »<sup>32</sup>.

La détérioration des relations entre parents et filles-mères fait surgir ainsi un état d'oppression qui occasionne un conflit qui pousse les filles-mères à se considérer comme abandonnées à leur triste sort et prendre les parents pour les antagonistes. La persistance de ce conflit amène les filles-mères à se prendre en charge. Cette autoprise en charge conduit, malheureusement, à d'autres grossesses, donc à d'autres complications.

**- Filles-mères et les autres enfants :**

À côté des deux précédents types de conflits, un troisième type de discorde oppose les filles-mères à d'autres enfants. Ce type de conflit tourne souvent autour des avantages matériels et de l'enfant de la fille-mère. La divergence d'intérêts des unes et des autres engendre des conflits qui brisent la quiétude familiale. Si les autres enfants voient d'un mauvais œil que certains avantages matériels, notamment la nourriture, les vêtements, soient accordés en priorité à la progéniture de la fille-mère. Celle-ci par contre, pense qu'elle est aussi un ayant droit au même titre que les autres enfants de la maison. Aussi, les filles-mères s'évertuent à mettre à l'abri leurs enfants contre les reproches de la part des oncles et tantes qui eux, se voient en droit d'exercer leur autorité sur un enfant de la maison. Toutes ces contradictions ne peuvent que provoquer des heurts entre les filles-mères et leurs frères et sœurs.

Cette atmosphère critique créée par la présence des filles-mères dans la plupart des familles de la Commune de Lemba, désarticule les rapports familiaux, entraîne des clivages entre membres de la famille, bouscule la sérénité des parents, torpille l'éducation des enfants et, en définitive, freine leur épanouissement.

## CONCLUSION

Dans cette étude nous avons décrypté le phénomène filles-mères, les principales causes de ce phénomène ainsi que les conséquences engendrées par ce phénomène au sein des familles dans la Commune de Lemba. À cet effet, nous avons mené une enquête auprès de quatre catégories

<sup>32</sup>Propos recueillis le 20 janvier 2024.

sociales : les responsables scolaires et religieux, les parents ou chefs de ménage ainsi que les filles-mères elles-mêmes. L'enquête a été centrée exclusivement sur l'analyse qualitative.

Il ressort de l'analyse des résultats que le phénomène filles-mères révèle la pauvreté qui frappe la majorité des familles congolaises, les abus sexuels dont sont victimes certaines adolescentes de la part de certains adultes et la sexualité incontrôlée dont fait preuve la jeunesse de cette commune de la ville de Kinshasa en même temps qu'il traduit l'incohérence des politiques publiques. Mais, cet état de choses ne saurait perdurer sans entraîner non seulement des conflits dans plusieurs familles dont les enjeux majeurs sont la probité de ces dernières, la charge supplémentaire que représentent la fille mère-mère et son enfant pour des familles déjà laminées par la crise socio-économique, et aussi les nouveaux rapports sociaux introduits dans la famille par l'enfant de la fille-mère. Ces conflits opposent plusieurs acteurs de la vie familiale, notamment les parents, ces derniers et la fille-mère et, enfin, celle-ci et les autres enfants.

Ces conflits sont à l'origine des mutations observées dans les familles. Parmi ces mutations, nous notons l'émergence des familles monoparentales due au divorce des parents à la suite de la fille-mère, l'apparition des ménages plurigénérationnels et la permanence de la conflictualité.

Ainsi, pour éradiquer cette pathologie sociale, nous avons pensé, en ce qui nous concerne, que ce fléau ne pouvait être vaincu que si l'on se place dans une dynamique d'ensemble, à travers un dialogue permanent, tous les responsables de l'éducation de la jeunesse, à savoir la famille, l'État, l'école, les mass média et les jeunes eux-mêmes pour un encadrement efficace et efficient de ces derniers. Dans le cadre de l'environnement social, cet encadrement devra être exprimé à travers une réglementation des heures de l'ouverture et de la fermeture des bars couplés à la pollution sonore, les lieux de culte, de deuils et autres manifestations. C'est l'ensemble de ces occasions et lieux qui facilitent l'expression d'une liberté sexuelle mal contenue, occasionnant ainsi les grossesses des adolescentes. C'est à ce prix seulement que peut être contenu le phénomène filles-mères, cause des conflits qui fragilisent la plupart des familles dans la Ville de Kinshasa.

## BIBLIOGRAPHIE

- Amsellem-Mainguy Y., et al. Entrée dans la sexualité des adolescent 'e' s: la question du consentement. Enquête auprès des jeunes et des intervenantes en éducation à la sexualité, 2015.
- Banza B. K. et Duchene J., *Sexualité des écoliers de Kinshasa : de la guerre de libération à la libération sexuelle. Nécessité d'une éducation sexuelle libérée*, In Colloque International "Éducation, violence, conflits et perspectives de paix en Afrique" 2006.
- Capaldi D. M., et al., « Heterosexual risk behaviors in at-risk young men from early adolescence to young adulthood: Prevalence, prediction, and association with STD contraction », *Developmental Psychology*, 38(3), 2002.
- Caussy J. et Vallin J., (Sous la direction de), *Crise et population en Afrique, Crises économiques, Politique d'ajustement et dynamique démographique*, Études du CEPED, n°13, 1996.
- Chilman C.S, *Certains aspects psychosociaux des comportements sexuels et contraceptifs des adolescents dans l'évolution de la société américaine. Grossesse et parentalité à l'âge scolaire : dimensions bi sociales*, 1986.
- Ensminger M. E., "Implications of longitudinal studies of delinquency for prevention research" Dans M.E. Ensminger et al. (Eds) "Preventing mental disorders: A research perspective. Department of Health and Human Services publication", (1987).
- Family Health International, « les rapports sexuels non consensuels », vol. 23, N° 4, 2005.
- Guo et al., « Developmental relationships between adolescent substance use and risky sexual behavior in young adulthood », *Journal of Adolescent Health*, 2002.
- Hallfors O. et al., « Which comes first in adolescence - sex and drugs or depression? » *American Journal of Preventive Medicine*, 29, 2005.



- Hankin B. L., et Abramson L.Y., « Development of gender differences in depression: An elaborated cognitive vulnerability-transactional stress theory », *Psychological Bulletin*, 2001.
- Hofferth SL et al., « Activité sexuelle pré-nuptiale chez les adolescentes américaines au cours des trois dernières décennies. Perspectives de la planification familiale », 1987.
- Ikome Nda'ombun, *Jeunesse et sexualité dans la ville de Kinshasa. Cas de la prostitution dans la commune de Kisenso*, Travail de fin de cycle en Sociologie, Université de Kinshasa, 2003.
- Kerr M. & Stattin U., « What parents know, how they know it, and several forms of adolescent adjustment: Further support for a reinterpretation of monitoring », *Developmental psychology*, 36, 2000.
- Leigh & Stall, « Substance use and risky sexual behavior for exposure to HIV: Issues in methodology, interpretation, and prevention ». *American Psychologist*, 1993.
- Mbaya Mudimba et Fridhelm's, *Secteur informel au Congo-Kinshasa : Stratégie pour un développement endogène*, Kinshasa, Ed. University Africaine, 1990.
- Nambuwa Bila Lenge R., *Construction sociale de la sécurité alimentaire et dynamique de la solidarité dans les ménages de Kinshasa : Essai d'analyse socio-anthropologique*, Thèse de doctorat en cotutelle, Université de Kinshasa & Université de Liège, Faculté des sciences sociales, administratives et politiques, 2021.
- Nkuanzaka Inzanza A., *La problématique de l'éducation à la vie familiale et sexuelle à l'école*, Mémoire de DES (inédit), Université de Kinshasa, 1997.
- Rowe D., et Linver M., « Smoking and addictive behaviors: Epidemiological, individual, and family factors ». In J. Turner & L. Cardon (Eds.), « Behavior genetic approaches in behavioral medicine: Perspectives on individual differences », New York, Plenum, 1995.
- Shomba Kinyamba S., *La prostitution, son vrai visage au Zaïre*, Lubumbashi, Éd. Africa, 1987.
- Thornton A., *The Courtship Process and Adolescent Sexuality*, *Journal of Family Issues Special Adolescent Sexuality, Contraception, childbearing*, 11(3), 1990.
- Tshimanga Mukadi R. et al., « Sexualité des jeunes en milieu scolaire dans la ville de Likasi en République Démocratique du Congo », *Pan African Medical Journal*, 2018. Disponible sur <http://www.panafrican-med-journal.com/content/article/31/34/full>, consulté le 15 février 2024.
- UNICEF, *Rapport de la quatrième conférence Régionale des femmes Africaines*, 2008.